

## Projet professionnel concret (PPC)

Les élèves de l'école de culture générale, domaine santé et domaine social, ainsi que les élèves de l'école de commerce doivent réaliser un projet professionnel concret (PPC) entre la fin de la deuxième année de formation et le début de la troisième. Le PPC s'inscrit dans l'enseignement de « l'intégration de la pratique », une branche visant à offrir une première approche du monde professionnel grâce à des visites d'entreprises / d'institutions, un stage, des situations professionnelles simulées, des rencontres – conférences – activités avec les professionnels du domaine.

Le partenariat avec une entreprise ou une institution est essentiel dans le cadre du projet professionnel concret. Il s'agit en effet de réaliser un mandat pour un partenaire du monde professionnel, en respectant une démarche rigoureuse de gestion de projet. La description ci-dessous vise à se faire rapidement une idée du type d'activité possible. Le directeur du GYB, M. Thierry Maire, ou l'adjoint responsable de l'intégration de la pratique, M. Philippe Chanex, répondent volontiers à toute question ou demande de complément d'information.

### Description du PPC

Composition du groupe d'élèves	8 à 12 élèves, selon la nature du projet et les besoins ; Groupe d'élèves suivant une formation dans les domaines santé, social et commerce ; Répartition des tâches selon le projet et les formations suivies.
Objectifs de l'activité	Développer des activités en respectant la réalité et les principes de fonctionnement de l'entreprise ou de l'institution. Développer le transfert entre théorie et pratique.
Nature de l'activité	Réaliser un projet sur mandat d'un partenaire (entreprise, administration ou institution). Le travail fourni par chaque élève peut être estimé à environ 25-30 heures sur l'ensemble du projet. Dans toute la mesure du possible, un projet doit permettre de découvrir un processus en lien direct avec le domaine d'études choisi par l'élève : commerce, santé, social. Un projet complexe peut être proposé, pris en charge par des élèves de divers domaines au sein d'un même groupe. Dans l'idéal, le projet permet de découvrir un des processus de l'entreprise ou de l'institution. Dans ce sens, il ne peut se limiter à une activité simple au sein de l'entreprise, mais il doit s'inscrire dans une chaîne d'activités liées et complexes. Un projet peut répondre à un besoin momentané de l'entreprise ou de l'institution et donc avoir une portée éphémère ; il peut aussi viser la mise en place d'un élément plus pérenne, qui sera assumé ensuite par l'entreprise ou l'institution ; il peut encore consister en une étude (de faisabilité, de marché) fondant des décisions qui seront prises ensuite par le partenaire.

Finances	<p>Ni le GYB ni les élèves n'engagent de frais pour permettre la réalisation des projets. La participation des élèves au projet n'est pas rémunérée par le partenaire (principe de « stage non rémunéré »).</p> <p>Le projet est développé dans un cadre non commercial, c'est-à-dire qu'il n'est pas permis d'acheter ou de vendre directement l'activité déployée. Mais le projet peut sans autre permettre un gain de productivité.</p>
Échéances	<p>Conception entre mars et juin ; Réalisation entre juin et décembre ;</p> <p>L'activité est planifiée en priorité hors du temps scolaire ; la plage du mardi de 15h30 à 17h est réservée pour ce travail des élèves, les vacances scolaires doivent aussi être mises à profit pour avancer ou réaliser le projet..</p>
Acteurs et cadre	<p>Le partenaire (entreprise, administration ou institution) définit le projet et les contraintes ; il présente le projet aux élèves, suit sa réalisation et s'assure qu'elle correspond aux attentes formulées.</p> <p>L'encadrement du projet est assuré par l'école Jeuncomm, société des jeunes commerçants ; le partenaire peut les contacter pour toute question ou problème en cours de réalisation du PPC ; Jeuncomm donnera une note en juin pour qualifier la phase de conception du projet, la manière dont les élèves ont préparé la mise en œuvre, collaboré avec le partenaire et respecté les contraintes fixées.</p> <p>Le GYB assure la formation des élèves ; les enseignants du cours d'intégration de la pratique demandent à l'issue du projet un dossier ainsi qu'une présentation orale ; le partenaire évalue la qualité de la réalisation du projet et les enseignants du GYB la qualité du dossier présenté pour qualifier la phase de réalisation du projet ; l'évaluation du partenaire se combine pour 40% à l'évaluation des enseignants du GYB afin d'obtenir la note.</p>

Fait à Payerne, le 3.7.2017